



EAU DE PARIS  
TSA 31377  
75621 PARIS CEDEX 13

Tél. : 0974 506 507

Appel non surtaxé

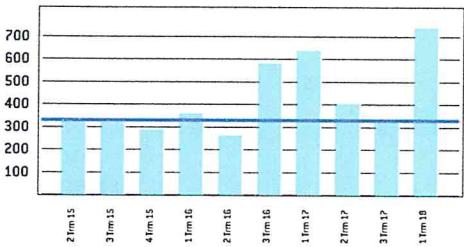
Du lundi au vendredi de 8h à 18h  
24h/24, 7j/7 pour les urgences

Votre agence en ligne  
<http://agence.eaudeparis.fr>



\* Catégorie Distribution d'eau  
Etude Inference Opérations – Viséo CI  
Mai à juillet 2016  
Plus d'infos sur [escda.fr](http://escda.fr)

#### Évolution de votre consommation en m<sup>3</sup>



— Moyenne de votre consommation sur les 10 derniers trimestres : 329 m<sup>3</sup>/trimestre

#### MESSAGES

Le débit minimal observé le jour du télérelevé est de : 29 litres/heure. Consultez le détail journalier de votre consommation sur [www.eaudeparis.fr](http://www.eaudeparis.fr).

Votre prochaine facture est prévue le 02/07/2018

Votre référence contrat

1049566

SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES  
28 RUE DU CHAROLAIS  
75012 PARIS

1809300013616



000874-01/01-0-0-0 - EDP

CABINET CDSA  
POUR LE SDC DU 28 RUE DU CHAROLAIS  
107 BOULEVARD DE MAGENTA  
75010 PARIS  
FRANCE

## FACTURE TRIMESTRIELLE

N° 2018102541607 DU 3 AVRIL 2018

Votre abonnement	19,03 € TTC
Votre consommation	318 m <sup>3</sup>
	1 110,31 € TTC
Total	1 129,34 € TTC
Solde antérieur	0,00 € TTC
Montant net à prélever	1 129,34 € TTC

Le montant de cette facture sera prélevé automatiquement le 17 avril 2018.

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

## Prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées :

Nom du titulaire du compte : SDC 28 RUE DU CHAROLAIS  
Nom de la banque : BRED PARIS QUAI RAPEE  
Numéro de compte : FR76 1010 7001 1800 2545 8397 804  
Identifiant du créancier SEPA : FR46ZZZ559454  
Référence unique de mandat : FR46ZZZ5594540000037945

En cas de modification des références de ce compte, merci de le signaler à notre Service Client

# VOTRE FACTURE EN DÉTAIL

Compteur n°	Ancien index		Nouvel index		Consommation
D07AE008898	TÉLÉRELEVÉ LE 13/01/18	15665	TÉLÉRELEVÉ LE 31/03/18	15983	318 m <sup>3</sup>
318 m <sup>3</sup>					

	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant TVA €	Montant € TTC
<b>PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>366,12</b>		<b>20,13</b>	<b>386,25</b>
<b>ABONNEMENT</b>						
Location et entretien du système de comptage 040	du 01/04/18 au 30/06/18	1	18,0400	18,04	5,5 %	0,99
						19,03
<b>CONSOMMATION</b>						
Fourniture d'eau potable	du 13/01/18 au 31/03/18	318 m <sup>3</sup>	1,0063	320,00	5,5 %	17,60
Part de la ville	du 13/01/18 au 31/03/18	318 m <sup>3</sup>	0,0150	4,77	5,5 %	0,26
Préservation des ressources en eau	du 13/01/18 au 31/03/18	318 m <sup>3</sup>	0,0652	20,73	5,5 %	1,14
Soutien d'étiage (EPTB Seine Grands Lacs)	du 13/01/18 au 31/03/18	318 m <sup>3</sup>	0,0081	2,58	5,5 %	0,14
						2,72
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES</b>			<b>468,73</b>		<b>46,88</b>	<b>515,61</b>
<b>SECTION DE L'ASSAINISSEMENT DE PARIS</b>						
Collecte des eaux usées	du 13/01/18 au 31/03/18	318 m <sup>3</sup>	0,4090	130,06	10,0 %	13,01
						143,07
<b>SIAAP</b>						
Transport et épuration des eaux usées	du 13/01/18 au 31/03/18	318 m <sup>3</sup>	1,0650	338,67	10,0 %	33,87
						372,54
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>			<b>212,36</b>		<b>15,12</b>	<b>227,48</b>
<b>AGENCE DE L'EAU</b>						
Lutte contre la pollution	du 13/01/18 au 31/03/18	318 m <sup>3</sup>	0,4200	133,56	5,5 %	7,35
Modernisation des réseaux de collecte	du 13/01/18 au 31/03/18	318 m <sup>3</sup>	0,2400	76,32	10,0 %	7,63
						140,91
						83,95
<b>VOIES NAVIGABLES FRANCE**</b>						
Voies Navigables de France	du 13/01/18 au 31/03/18	318 m <sup>3</sup>	0,0078	2,48	5,5 %	0,14
						2,62
<b>TOTAL</b>			<b>1 047,21</b>		<b>82,13</b>	<b>1 129,34</b>
<b>SOLDE ANTÉRIEUR</b>						<b>0,00</b>
<b>MONTANT NET À PRÉLEVER</b>						<b>1 129,34</b>

Prix au litre TTC (hors abonnement): 0,00349 €

\* SIAAP : SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

\*\* Délibération d'Eau de Paris décidant de répercuter la redevance VNF sur le prix de l'eau

facturé à l'usager : 2014-182 du 19 décembre 2014

TVA : acquittée sur les débits

Dont TVA 5,5 % : 27,62 € sur la base de 502,16 €

Dont TVA 10,0 % : 54,51 € sur la base de 545,05 €

À qui s'adresser en cas de réclamation ? EAU DE PARIS - TSA 31377 - 75621 PARIS CEDEX 13

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse du Service Abonnés : EAU DE PARIS Pôle Réclamations - TSA 31377 - 75621 PARIS CEDEX 13

Et si un différend subsiste : MÉDIATION DE L'EAU - BP 40463 - 75366 PARIS CEDEX 08 ou en ligne sur <http://www.mediation-eau.fr>

Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto de la présente facture, en saisissant directement le tribunal d'instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 euros et le tribunal de grande instance au-delà de ce seuil.